

A l'attention de Mesdames et Messieurs les étudiants

Guyancourt, le 17 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Chers étudiants

Un bureau de Faculté s'est tenu hier, suivi d'un vote du Conseil de Faculté aujourd'hui, à la suite des annonces du gouvernement de la semaine passée.

L'objectif principal est d'assurer une rentrée la plus normale possible. Cet objectif justifie de limiter au maximum les risques et notamment les risques inévitables liés à la tenue des examens des trois années de Licence. En effet, quel que soit le protocole mis en place, le grand nombre d'étudiants concernés créerait un risque trop important au regard de l'évolution de la situation.

Dans ce contexte, il a été décidé :

- du passage à distance de l'ensemble des examens des trois années de Licence, afin de préserver les chances d'une rentrée en votre présence – fût-elle alternée - et de prévenir tout risque de changement *in extremis* dû à l'évolution de la situation jusqu'à la fin du mois de décembre.
- du maintien en principe des examens en présence des étudiants en Master 1 et Master 2 qui représentent des groupes beaucoup plus restreints, limitant ainsi les risques.

J'ai bien conscience des difficultés que peuvent engendrer ce changement. Cependant, il est réaliste de tenir compte de l'évolution péjorative de la situation, tout en fixant une règle en amont permettant à chacun de s'organiser au mieux.

Je vous souhaite bon courage et de bonnes révisions.

Cordialement.

Marie-Emma BOURSIER
Doyen de la Faculté de droit et science politique


